

Rédacteur : Laurent TEDESCHI

24 Août 2018

**DOCUMENT TECHNIQUE DE MISE EN ŒUVRE (DTMO)
APPLICABLE AUX TRAVAUX DE REJOINTOIEMENT
DE MACONNERIE EN CANAUX, FONTAINES
OU EN CONTACT AVEC LA MER OU EN MER**

La technique décrite dans ce document se réfère aux savoirs faire acquis et aux pratiques de chantiers. Elle n'est pas reprise dans les documents réglementaires (DTU, DTA, normes...). La responsabilité de sa mise en œuvre incombe à l'exécutant.

1. PREPARATION DU SUPPORT :

Après curage des joints et nettoyage à l'eau, humidifier les supports à cœur et les laisser ressuyer. Pour les supports saturés en sel, il sera nécessaire de les laver jusqu'à ce que ces sels ne recristallisent plus en surface car ils gêneraient la future accroche des mortiers.

2. CONFECTION DU MORTIER :

1 volume de NHL 5 pour 2 volumes de sable (**utiliser exclusivement de la NHL 5, les chaux NHL 3,5 n'ayant pas les performances requises pour être utilisées dans ce type de travaux**).

Le mortier est gâché avec peu d'eau.

Ceci peut se vérifier en serrant le mortier humide dans la main. Il doit s'agglomérer sans ressuer d'eau (rappel : ce type de gâchage est aussi utilisé lors de la pose de mortier de chape recevant contemporanément un carrelage).

3. MISE EN ŒUVRE :

Ce mortier est mis en œuvre par compactage énergétique. Pour ce faire, il vaut mieux utiliser un morceau de bois, tel que celui servant de manche aux outils, sur lequel on tapera avec une massette (des deux côtés, le bout de bois doit être retaillé régulièrement pour le débarrasser de ses parties écrasées, ou éclatées afin de lui garder un aplat franc et un diamètre constant, pour une transmission optimale de l'énergie de frappe).

L'épaisseur de chaque couche mise en œuvre ne pourra dépasser 3 à 4 cm avant serrage. La dernière passe, assurant le parement, sera arasée à la truelle ou à la brosse (métallique ou végétale) de telle manière que le joint vienne « mourir » sur les moellons de pierre très légèrement en retrait, et cela tout particulièrement pour les parties émergées, étiage pour l'eau douce ou basse de l'estran (ou slikke) en eau salée. Une attention particulière sera apportée lors de la mise en œuvre pour que l'eau de

pluie ou de ruissellement ne puisse pas s'infiltrer entre le joint et la pierre.

Le mortier mis en œuvre, devra être protégé de la dessiccation et du gel pendant deux semaines. Les parties immergées pourront être remises en eau au bout d'une semaine pour les travaux en eau calme et un mois pour ceux en eau tumultueuse.

La cure du mortier sera réalisée par pulvérisation légère mais régulière, pour éviter que l'eau projetée n'entraîne des phénomènes de lixiviation, affaissement ou affouillement du mortier.

Par temps venteux ou très fortement ensoleillé, ainsi que pour des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 30°C, l'emploi d'une bâche est obligatoire.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent document, faites sans l'autorisation de l'éditeur sont illicites et constituent une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées. La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant et toutes personnes responsables aux poursuites pénales et civiles prévues par la loi.